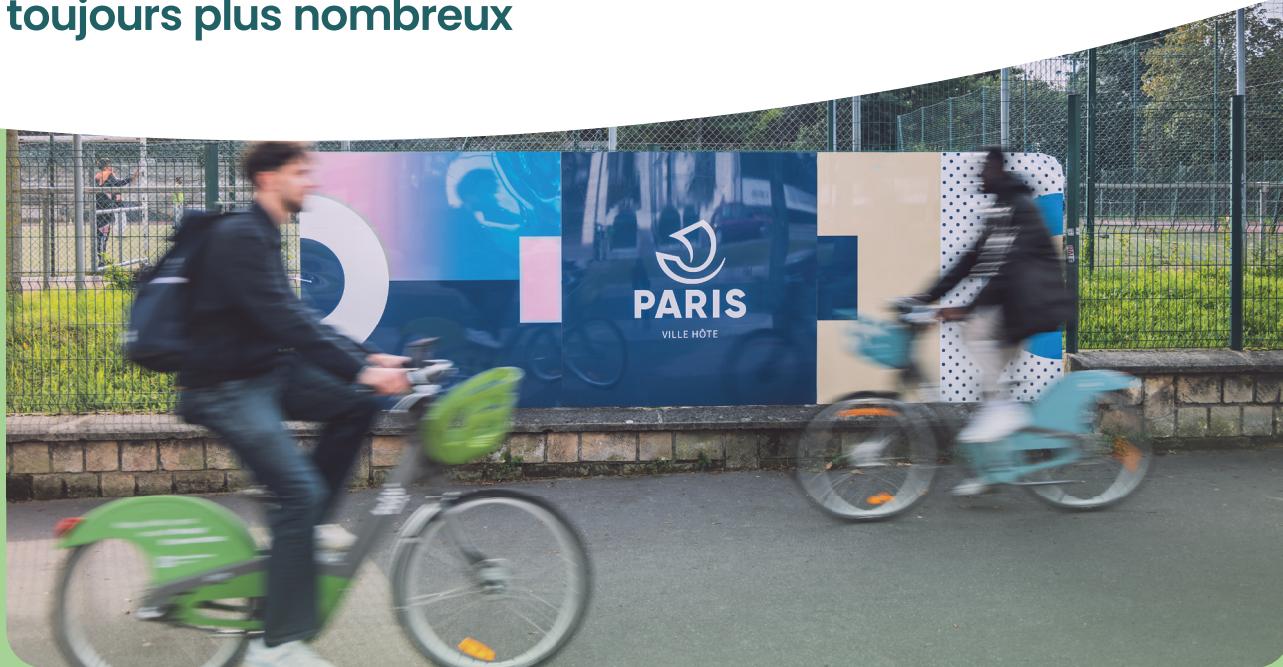




# Vélib': l'évolution de la qualité du service depuis 2020

Depuis 2020, l'Agence métropolitaine des mobilités partagées (ex Syndicat Autolib' Vélib' Métropole) a réalisé de nombreuses évolutions visant à améliorer la qualité du service Vélib' et à renforcer son rôle central dans la mobilité durable au sein de la Métropole du Grand Paris.

# Un service plus performant et des usagers toujours plus nombreux



## 1 Un nombre de vélos disponibles enfin au niveau prévu par le contrat

En 2024, l'arrivée de 12 000 nouveaux vélos a permis d'augmenter le parc disponible de plus de 3000 unités, portant le total à près de 20 000 Vélib' en circulation. Le nombre de vélos est enfin au niveau prévu par le contrat Vélib'. Cela a aussi permis de renouveler le parc et d'améliorer son état général.

## 2 Une augmentation record des abonnés

Le service comptabilise 472 000 abonnés annuels au 31 décembre 2024, avec une croissance continue des formules payantes (V-Max et V-Plus). Le service comptabilisait 367 340 abonnés au 31/10/2020.

## 3 Des trajets en forte hausse

Jusqu'à 200 000 courses quotidiennes sont enregistrées pendant les périodes de forte activité, confirmant l'adoption massive du service par les métropolitaines et métropolitains.

## 4 Un service de mobilité toujours plus partagé

Grâce aux décisions du comité syndical, le service a gagné 36,5 % d'usagers uniques annuels depuis 2020. Aujourd'hui, près de 900 000 personnes différentes utilisent chaque année le service !

## 5 Des stations géantes Vélib' sont déployés lors des grands évènements sportifs

JOP Paris 2024, Coupe du Monde de Rugby... Mais également à l'occasion d'événements culturels comme Solidays, We Love Green.



# Un effort important sur les moyens et infrastructures

## 1 Développement continu du réseau

De 2020 à 2024, 12 communes ont rejoint le réseau et 126 stations ont été construites. Vélib', c'est désormais plus de 400 km<sup>2</sup> couverts autour de la capitale. La dynamique se poursuivra en 2025 : 45 nouvelles stations sont prévues cette année.

## 2 Optimisation de la répartition des vélos sur le terrain

Cette évolution repose sur le renforcement des moyens consacrés à la régulation pour lutter contre les stations vides. Au total, le nombre de stations fréquemment pleines ou vides est limité à 75 environ depuis début 2024. Il était de 150 à 200 jusqu'à fin 2023. L'objectif sera de ne plus dépasser 60 à partir du 1er septembre 2025, puis 45 à partir du 1er février 2026, 37 au 1er septembre 2026 et 30 au 1er janvier 2027.

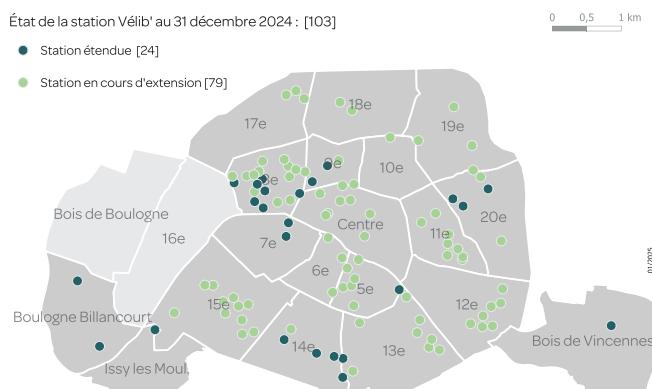
## 3 Déploiement de 1 500 points d'accroche supplémentaires

Dans Paris, pour absorber la demande croissante et améliorer la disponibilité des stations (permettre à plus d'usagers et d'usagères de garer leur Vélib' en heure de pointe), une centaine de stations sont en cours d'agrandissement.

**55** communes équipées  
en 2020 → **65** fin 2024

**70** communes adhérentes  
en 2020 → **79** fin 2024

## Carte d'avancement du plan d'extension des stations



# Un service public qui vit pour et par ses usagers

Vélib' entretient un dialogue constructif avec sa communauté, pour améliorer le service et l'ajuster aux besoins de ses centaines de milliers d'utilisatrices et utilisateurs.

→ Fort d'une centaine d'usagers volontaires tirés au sort pour une durée de 2 ans, **le comité des usagers** réuni chaque trimestre aborde tous les aspects de la vie du service, formule des recommandations, procède à des tests terrain faisant suite à l'expression par la communauté de besoins d'évolution sur les équipements (pneus, selle)...

→ **Le Velab'**, quant à lui, est l'instance spécialisée en nouvelles technologies de Vélib' : en écho souvent aux recommandations formulées par le comité des usagers, ses 1 500 membres volontaires préconisent les évolutions techniques et ergonomiques nécessaires sur l'application Vélib' et le site web pour renforcer l'expérience utilisateur globale, fluidifier l'information voyageur et simplifier les parcours d'inscription et d'achat. Des tests quantitatifs comme qualitatifs organisés avec les équipes Vélib' soutiennent cette démarche continue de co-construction.

→ Le premier hackathon Vélib' a été organisé fin 2023 sur les thématiques centrales de la régulation du réseau et de l'information voyageur. Il a connu un grand succès et permis de dégager de nombreuses pistes d'amélioration dont une partie a d'ores et déjà été matérialisée au profit des utilisateurs quotidiens de Vélib'. Présidé par Cédric Villani, et réunissant des spécialistes du secteur public comme privé de la mobilité, le jury a notamment récompensé des chercheurs de l'INRIA avec qui un partenariat a été conclu pour modéliser mathématiquement l'amélioration de la répartition des vélos sur l'ensemble du réseau.

L'application Vélib' a été entièrement refondue à l'orée des JOP Paris 2024 avec la simplification de son parcours utilisateur, la séparation des tunnels d'inscription et de souscription, le renforcement et la personnalisation de l'information voyageur et l'optimisation de l'assistance au trajet avec par exemple une visualisation plus détaillée de la disponibilité et de la notation des vélos.

Grâce à ces améliorations, Vélib' s'affirme plus que jamais comme **le plus grand service de vélos partagés en station du monde** et un acteur clé de la transition vers une mobilité plus durable.



**Agemob**  
AGENCE MÉTROPOLITaine  
DES MOBILITÉS PARTAGÉES